

Systemes de gestion du comportement

Systemes de formation et de soutien
afin de valoriser les comportements
souhaitables dans les écoles

.

Contexte

- Répond à un besoin exprimé par les particuliers et les conseils dans l'ensemble de la province.
- Rédigé par les *éducateurs à l'intention des éducateurs en milieu scolaire.*
- Conçu par la Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSÉO).
- Financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Mission

- *Fournir le leadership, la formation et le soutien nécessaires pour gérer efficacement les comportements dans les écoles.*

Croyance

- *Une gestion du comportement systématique fondée sur les besoins amène des réactions constructives et coopératives.*

Vision

- Des milieux d'apprentissage plus sûrs et sécuritaires.
- Moins de conflits graves.
- Mesures disciplinaires moins nécessaires, y compris *moins de suspensions et d'expulsions*.
- Interventions physiques moins nécessaires.
- Équipes de «spécialistes» du comportement.
- Amélioration des expériences d'enseignement ou d'apprentissage.

Cadre théorique

- Vision écologique du comportement.
- Changement de paradigme : *le comportement répond aux besoins – il n'est pas personnel.*
- Réduction des facteurs de risques : *s'assurer que les écoles et le personnel ne sont pas à risque ou n'exacerbent pas la situation.*
- Augmentation des facteurs de sécurité : *s'assurer que les écoles et le personnel sont inclus et sont proactifs.*

Conformité à la loi

- *Loi sur l'éducation* et son Règlement
- Commission ontarienne des droits de la personne
- *Loi sur la santé et la sécurité au travail*
- *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*
- *Loi sur les relations de travail*

Contexte éducatif

- Fournit des formes et des structures pour lier la gestion du comportement au Plan d'enseignement individualisé et aux plans individuels de sécurité par l'utilisation de l'évaluation du comportement fonctionnel, les vérifications de sécurité, les registres de comportement et la consultation ou la collaboration efficace.

Accents du programme

- Adopter une vision écologique des élèves et voir à ce que les comportements découlent des besoins.
- Planifier et agir afin d'augmenter les facteurs de protection et de réduire ou d'éliminer les facteurs de risques.
- Être conscient des «premiers signes avertisseurs» et utiliser des interventions efficaces et non physiques.
- Utiliser des techniques défensives, jumelées à des interventions efficaces et non physiques.
- En dernier recours, utiliser de façon sécuritaire des techniques de confinement.
- Tenir des séances d'information régulières pour les élèves et le personnel.

Approche détaillée de la gestion du comportement

- Phase de planification
- *Réduit au minimum les facteurs de risque, maximise les facteurs de protection, approche écologique aux comportements*
- Phase de collecte de l'information
- *Note les premiers signes avertisseurs et les déclencheurs*
- Phase d'action
- *Porte sur les réactions appropriées aux comportements*
- Phase d'examen ou de compte rendu
- *Exempt de jugement, axé sur les besoins, rétablir les relations*
- *Étudie les facteurs déclenchants, assure la sécurité*

Attestation : entraîneurs

- Programme d'études de 21 heures
- Examen écrit
- Démonstration de la capacité physique
- Renouvellement annuel de l'attestation (6 heures)
- Taille du groupe variant de 4 à 8
- La formation offerte localement

Attestation : Intervenants

- Programme d'études de 8 heures
- Examen écrit
- Démonstration des compétences physiques
- Renouvellement annuel de l'attestation (3 heures)
- Taille du groupe optimale de 20
- Offert par des formateurs «internes»

Systemes de soutien continu

- Site Web interactif : cybersalon – accès facile aux instructeurs, formateurs et intervenants de la province; connexions courriels; matériel de cours; avis et maintien de la base de données.
- Soutien téléphonique prioritaire : permet de communiquer rapidement avec quelqu'un du niveau d'instructeur principal

Caractéristiques économiques

- Modèle de formation du entraîneurs
- Offert localement (économie sur les frais de déplacement et d'hôtel)
- Coûts minimes pour les documents (recouvrement des coûts)
- Frais de formation inférieurs pour les entraîneurs et les intervenants
- Économies supplémentaires

Avantages supplémentaires de formateurs multiples

- Les formateurs forment leur propre groupe de soutien.
- *Les intervenants ont plus facilement accès aux formateurs.*
- La formation peut être rapidement offerte.
- Le Conseil dispose d'un bon nombre de personnes-ressources pour les services et les consultations sur la gestion du comportement.
- *Aucune interruption des programmes pour les élèves.*
- Grande souplesse des horaires.

Pourquoi les conseils choisissent-ils des systèmes de gestion du comportement?

- Ils sont créés par les éducateurs.
- Ils sont conçus par la CSÉO.
- Ils sont financés par le ministère de l'Éducation.
- Ils se concentrent sur la compréhension et la prévention.
- Ils appuient les protocoles éducatifs.
- Ils sont conformes aux législations pertinentes.
- Ils favorisent l'approche d'équipe ou de systèmes.
- Ils favorisent le concept de communauté d'apprentissage.
- Ils sont économiques.